



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 4929

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui donner des indications sur l'action qu'il entend mener en faveur de l'enseignement secondaire agricole public, ainsi que pour les filières d'enseignement agricole privé.

### Texte de la réponse

L'enseignement agricole est reconnu pour sa qualité, son efficacité en matière d'insertion professionnelle, sa capacité à innover, à s'adapter aux mutations de l'agriculture, du monde rural et plus largement de notre société. Sa première mission est de soutenir la compétitivité de notre agriculture et de notre industrie agroalimentaire pour en faire des éléments clés de notre économie. Le ministre de l'agriculture et de la pêche entend le conforter dans cette voie, tout en veillant à ce que les formations qu'il dispense prennent en compte les enjeux que sont le développement durable, la vitalité des territoires ruraux, la sécurité sanitaire, la qualité de l'alimentation, la gestion et la protection du patrimoine naturel et du paysage. La révision générale des politiques publiques engagée cette année permettra de mettre en valeur l'efficacité de l'enseignement agricole, et de préparer son adaptation aux besoins de notre agriculture de demain. Le ministre de l'agriculture et de la pêche a veillé avec une attention particulière à ce qu'il dispose des moyens nécessaires au maintien de son efficacité, en privilégiant l'optimisation des crédits qui lui sont alloués. Le projet de loi de finances 2008 prévoit la suppression de 74 postes d'enseignants ce qui correspond au ratio appliqué au ministère de l'éducation nationale. La répartition entre public et privé (45 dans le public et 29 dans le privé) est proportionnelle au nombre d'enseignants de chacune des composantes de l'enseignement agricole. L'équilibre entre l'enseignement public et l'enseignement privé n'est donc pas remis en cause.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4929

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 septembre 2007, page 5723

**Réponse publiée le :** 15 janvier 2008, page 340